

Vice-rectorat de la Polynésie française  
Département des Examens, des cert. pro.  
et des concours (DEC)

Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L325-17 à L325-20 et suivants ;

Vu le décret n°2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État modifié ;

Vu le décret du 30 janvier 2026 portant nomination du vice-recteur de la Polynésie française - M. CANVEL (André) ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'État et de certains corps analogues ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans le corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur modifié ;

Vu l'arrêté du 5 février 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;

Le vice-recteur de la Polynésie française

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de secrétaire administratif de classe normale organisé au titre de l'année 2026 est constitué comme suit :

**PRESIDENT(E) DE JURY**

Mme DOROTHEE LABBAT  
ATTACHE PRINCIPAL D'ADMINISTRATION

Vice Rectorat de Polynésie Française. PAPEETE  
JURISTE

**VICE-PRESIDENT(E) DE JURY**

M. HEIVA DEGAGE  
Attaché principal d'administration

DGEE PIRAE  
FONCTION ADMINISTRATIVE

**MEMBRE DU JURY**

M. CHARLIE AITAMAI  
Secrétaire administratif de classe normale de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Vice Rectorat de Polynésie Française. PAPEETE  
FONCTION ADMINISTRATIVE

Mme MELINA TEHAAMOANA  
Attaché d'administration

DGEE PIRAE  
FONCTION ADMINISTRATIVE

Article 2 : Le secrétaire du vice-rectorat de la Polynésie française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Papeete, le 07 avril 2026

Pour le vice-recteur et par délégation,  
le secrétaire général adjoint,  
directeur des ressources humaines

  
Pascal BENOIT

